

Pour le Sud, un partenariat renforcé au Nord

Bouma Fernand BATIONO
Socio-anthropologue

Marc-Éric GRUÉNAIS
Anthropologue

Frédéric LE MARCIS
Anthropologue

André SOUBEIGA
Socio-anthropologue

Introduction

Le contexte de collaboration entre enseignants-chercheurs du Nord et du Sud dont il s'agira ici a trait à l'Afrique subsaharienne francophone¹. Les réflexions que nous proposons ne sauraient être généralisées : elles se limitent à des expériences de partenariat impliquant des institutions françaises d'une part, dans le domaine de l'anthropologie sociale et de la sociologie d'autre part, et enfin se réfèrent plutôt à des relations entre des institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche². Elles ont pour « toile de fond » l'idée peu originale selon laquelle au Sud comme au Nord les recherches innovantes se fondent beaucoup sur le travail des doctorants dans une dynamique, s'agissant des pays africains, de généralisation du dispositif de Bologne validé par l'Union européenne d'une licence en trois ans, d'un master en deux ans, et d'un doctorat

¹ Les contextes de travail en Amérique du Sud, en Asie et en Océanie nous sont inconnus et sont sans doute très différents de ceux de l'Afrique subsaharienne. De même, mais dans une moindre mesure, pour les contextes de travail dans les pays d'Afrique anglophone ou lusophone qui disposent, pour certains d'entre eux, d'institutions de recherche et/ou d'enseignement supérieur dont la taille et l'assise internationales peuvent apparaître parfois sans commune mesure avec leur équivalent en Afrique francophone (que l'on songe, bien évidemment à l'Afrique du Sud, mais aussi au Kenya ou au Mozambique).

² Les raisons de cette évocation du seul secteur public apparaîtront plus clairement ci-dessous.

en trois ans, ainsi que de la mise en place d'écoles doctorales liées à un regroupement de laboratoires de recherche. Si l'on peut retenir une telle perspective comme l'un des enjeux importants des partenariats Nord-Sud, le défi est considérable si on le mesure à l'aune du niveau de développement des institutions publiques d'enseignement et de recherche en Afrique francophone subsaharienne. Un tel défi, et ce sera l'objet de nos réflexions, semble pouvoir être relevé aussi grâce à un partenariat renforcé au Nord et une meilleure prise en considération des institutions régionales et nationales.

Les dispositifs mis en place³ pour favoriser le partenariat avec les équipes du Sud (bourses de thèse, financement de séjours au Nord d'enseignants-chercheurs du Sud, fléchages de crédits vers le Sud, etc.) sont, sans conteste, des « outils » jouant un rôle décisif pour développer et maintenir l'attrait d'un partenariat avec des équipes françaises. Néanmoins, on peut se demander dans quelle mesure, notamment dans un « marché » de plus en plus concurrentiel, ces outils centrés sur des équipes *au* Sud, essentiellement dans le contexte de travail *au Sud* sont suffisants. Trois points seront évoqués ici : i) le développement de co-encadrements universitaires ; ii) l'attractivité des séjours en France d'enseignants-chercheurs du Sud ; iii) le renforcement d'une pratique européenne de l'enseignement et de la recherche. Auparavant, nous justifierons notre perspective limitée au partenariat entre institutions publiques.

■ Privilégier un partenariat avec des institutions publiques

Les difficiles conditions de travail des enseignants-chercheurs en Afrique sont connues et ont déjà été bien documentées⁴ : salaires peu élevés des enseignants-chercheurs, structuration insuffisante en

³ Par l'IRD, mais aussi par les services de coopération et d'action culturelle des postes diplomatiques français, ou par des agences de financement de la recherche, comme l'Agence nationale de la recherche sur le sida.

⁴ Pour un bilan récent des conditions de travail des enseignants-chercheurs en Afrique et de leur influence sur les modalités du partenariat, on pourra se reporter à DROZ et MAYOR (éd.), 2009.

laboratoires, effectifs d'étudiants pléthoriques et sous-encadrement des étudiants, locaux inadaptés, bibliothèques universitaires aux fonds non renouvelés, etc. La liste est longue. Les conditions de travail sont telles que l'attrait pour la consultance privée est important ; et on se détourne fréquemment de la recherche et de l'enseignement pour une position plus enviable, plus reconnue, plus rémunératrice auprès de divers organismes internationaux ou publics. Consultation et recherche ne sont certes pas incompatibles, notamment lorsque les termes de référence de la consultation sont écrits et/ou négociés comme dans le cas du Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (Lasdel) au Niger (OLIVIER DE SARDAN, 2012). Mais le plus souvent, les bailleurs de fonds proposent des consultations dont les termes de référence sont peu ou pas du tout négociables avec des objectifs utilitaires qui éloignent le consultant universitaire de la recherche ; dès lors, en règle générale, le temps consacré à la consultation est autant de temps passé à ne pas faire de recherche pour sa carrière universitaire, sans compter les perturbations au niveau de ses enseignements. Néanmoins, la consultation peut être une opportunité pour l'enseignant-chercheur (en l'absence de programme de recherche inscrit dans un laboratoire) de réinterroger ou d'élaborer une problématique en relation avec les objectifs de la consultation et le phénomène étudié. Cette démarche n'est nullement remise en cause par des commanditaires d'une étude, et c'est alors l'occasion pour le chercheur et le commanditaire de négocier des accords concernant l'utilisation des données à des fins de publications scientifiques.

Cependant, les institutions publiques apparaissant difficilement réformables, les perspectives d'amélioration des conditions de recherche et d'enseignement sont parfois bien éloignées, surtout s'agissant de l'université, et chercheurs et bailleurs de fonds peuvent préférer constituer des structures *ad hoc*, disposant de l'autonomie nécessaire pour permettre de réaliser la recherche dans de bonnes conditions. Les exemples ne manquent pas de ces organisations qui peuvent parfois avoir le statut d'association, ou d'ONG, voire de bureau d'études⁵.

⁵ Il n'y a là rien de spécifique aux situations africaines : en France, nombre d'acteurs du secteur public sont amenés à créer des associations pour une plus grande facilité d'utilisation des fonds publics. Certaines ONG deviennent alors paradoxalement des organisations non gouvernementales organisées par le service public.

Mais de telles organisations sont souvent peu reliées aux départements universitaires et elles constituent rarement des laboratoires universitaires au sens administratif du terme. Cette création de structures *ad hoc* pour la recherche, donc relativement indépendantes des établissements publics d'enseignement supérieur, ne conduit-elle pas, dans une certaine mesure, à une « privatisation » de la recherche et de l'enseignement au Sud ? Cette tendance s'observe déjà avec la création d'institutions d'enseignement et de recherche privées qui bénéficient parfois de l'apport de fonds publics étrangers. En soi, l'existence de telles institutions ne constitue sans doute pas un problème, et l'autonomie dont elles disposent permet une plus grande souplesse et, partant, une plus grande réactivité pour la réalisation d'activités de recherche. À moins d'une reconnaissance comme laboratoire d'accueil pour les doctorants, donc reconnu comme tel par l'université, ces institutions *ad hoc* contribueront-elles réellement, à long terme, au renforcement des capacités des pays du Sud ? Des contrats doctoraux pourront-ils être attribués à des jeunes chercheurs qui ne seraient rattachés qu'à ces seules institutions *ad hoc* ? Quel sera le devenir des chercheurs contractuels de ces institutions autonomes ? De plus, les relations de ces chercheurs contractuels avec les universités (qui restent pourvoyeuses d'étudiants par exemple, pour la réalisation des enquêtes) sont souvent conflictuelles, si ce n'est concurrentielles. Ce sont toutes ces interrogations qui conduisent à proposer de privilégier, avec toutes les difficultés que l'on connaît, un adossement systématique de toutes les initiatives de partenariat sur les universités et, de manière plus générale, sur les institutions publiques existantes.

■ Développer les co-encadrements de diplômes universitaires

Au Nord comme au Sud, des perspectives de promotion sont nécessaires au développement et à la pérennité des équipes de recherche. L'Afrique francophone, en matière d'évaluation, s'est dotée dès 1968 d'un puissant outil régional : le Conseil africain et

malgache pour l'enseignement supérieur (Cames)⁶. Le Cames regroupe aujourd'hui dix-neuf pays d'expression française d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien. On peut regretter que le Cames reconnaisse pour l'heure toujours les grades de l'ancien système français (assistant, maître-assistant, maître de conférences, etc.), ce qui ne facilite pas toujours, aujourd'hui, les correspondances avec les deux grades désormais reconnus en France (chargé de recherche/maître de conférences ; directeur de recherche/professeur) par exemple pour définir le traitement (rang A ou B) à réserver en cas d'invitation. Mais au niveau européen, l'harmonisation en la matière est loin d'être toujours exemplaire entre les différents pays. Saluons surtout l'existence du Cames comme instance d'évaluation et de promotion à compétence régionale, même si certains pays membres du Cames (Cameroun, Gabon, Mali, etc.) maintiennent parallèlement un dispositif national de gestion des carrières des enseignants-chercheurs (l'Europe est encore très loin du compte en la matière). L'évaluation par le Cames donne l'assurance que les avancements ne relèvent pas de l'autopromotion spécifique à une institution nationale, et que dans les dix-neuf pays qui relèvent du Cames on est assuré que l'ensemble des enseignants-chercheurs à un grade donné a bien le même niveau.

Dans la perspective de promotion des enseignants-chercheurs du Nord comme du Sud, et cela dans un contexte de développement du partenariat et, partant, de rapprochement des institutions Nord et Sud, le co-encadrement de diplômés universitaires peut constituer un levier. Il convient ici de bien distinguer entre le fait de participer informellement au suivi du travail d'un étudiant, ce qui se fait couramment mais sans que cela ne « compte » pour les institutions respectives des co-encadreurs, d'une reconnaissance officielle des co-encadrements. Celle-ci peut se faire au niveau du master et/ou du doctorat.

Au niveau master, une possibilité est la co-diplomation. Parvenir à la co-diplomation pose des problèmes nullement spécifiques au partenariat Nord-Sud : s'entendre sur un projet, sur un calendrier, sur une mobilité étudiante du Sud vers le Nord, mais aussi du Nord

⁶ Ses statuts et son organisation ont été adoptés en 1972 ; les textes juridiques encadrant son activité ont été actualisés en 2000.

vers le Sud, sur les droits d'inscription, sélectionner les étudiants qui pourront envisager un master co-diplômé. Cela exige surtout que les universités partenaires délivrent le même diplôme, or certaines universités en Afrique subsaharienne francophone (il en était de même il y a encore très peu de temps en Europe) n'ont pas adopté, ou sont en cours d'adoption du système licence/master/doctorat, et, pour le point qui nous préoccupe ici, ne délivrent pas, ou pas encore, de master. Cela constitue alors un obstacle supplémentaire (qui sera progressivement levé à court terme) pour parvenir à une co-diplomation d'un master.

A priori, dans le domaine du co-encadrement de diplôme, il pourrait être relativement plus facile d'envisager des cotutelles de thèse, c'est-à-dire avec deux directeurs de thèse reconnus officiellement comme tels par leurs institutions d'origine respectives : la question de la sélection des étudiants se pose évidemment beaucoup moins eu égard au très faible nombre d'aspirants à un doctorat par rapport à un master, il est beaucoup plus facile de trouver des bourses pour des doctorants (et pour assurer leur mobilité) que pour les étudiants en master. De plus, pour les chercheurs (non enseignants) du Nord habilités à diriger des recherches, s'engager dans l'encadrement d'un doctorant suppose une moindre insertion dans le système universitaire et est plus conforme à l'activité attendue du chercheur. Mais ici, s'agissant des relations entre un enseignant-chercheur français et un de ses collègues d'une université d'Afrique subsaharienne, peut venir se poser l'épineuse question de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), soit ce diplôme « très français », peu valorisé par le Cames qui, par ailleurs, n'en fait nullement un pré-requis pour la direction de thèse. D'une manière générale, la question se pose de l'intérêt pour un enseignant-chercheur africain de l'obtention d'une HDR.

La réalisation d'une HDR, donc en France, peut apparaître pour l'enseignant-chercheur africain comme un moyen d'obtenir un diplôme dont au fond il n'a pas besoin, mais dont la préparation lui donne accès à la fois à des bourses de séjour en France et à des autorisations d'absence dans sa propre université. L'obtention d'une HDR permet aussi à un enseignant-chercheur, titulaire d'un doctorat de troisième cycle, d'échapper à la thèse d'État pour son inscription aux fonctions de maître de conférences et de compléter son dossier quant au nombre de productions scientifiques exigées

par le Cames pour changer de grade. Mais ces deux raisons ne sont pas suffisamment incitatives pour que les enseignants-chercheurs africains se satisfassent de la seule obtention d'une HDR ; il faut, en plus, qu'ils puissent tirer d'autres dividendes de l'HDR comme la possibilité de codiriger officiellement des thèses en cotutelles pour des étudiants français et africains qui s'inscrivent alternativement dans une université française et africaine, ou encore la possibilité de présider des jurys de thèse en France sans avoir le titre de professeur.

Chaque cotutelle de thèse est un cas particulier et les enseignants-chercheurs non français ne sont pas tenus d'être détenteurs d'une HDR pour être codirecteur d'une thèse avec une université française. Rien ne s'opposerait alors, en principe, qu'un maître de conférences du Cames qui, en tant que tel peut diriger une thèse dans une université africaine, soit codirecteur d'une thèse (en cotutelle) avec une université française s'il ne dispose pas d'une HDR. Reste à savoir si une école doctorale d'une université française accepterait. D'autant qu'en France un directeur de thèse, qui doit nécessairement désormais être détenteur d'une HDR pour pouvoir diriger des doctorants, est rattaché à un laboratoire de recherche qui lui-même est partie prenante d'une école doctorale ; dans le cadre d'une cotutelle de thèse, il sera sans doute attendu l'existence d'une configuration analogue dans l'institution partenaire.

Certains esprits chagrins (en France, notamment parmi les chercheurs, comme ailleurs) peuvent sans doute penser que l'HDR est un dispositif que les universités françaises ont mis en place pour se « protéger » et n'accréditer des directeurs de thèse qu'à ses propres conditions (françaises). D'autres considéreront que pour diriger des thèses il convient de démontrer à ses pairs ses compétences scientifiques évaluées à partir de son parcours de recherche, c'est-à-dire aussi de ses publications, et également de ses capacités à diriger des projets et à s'engager dans un travail collectif en permettant, entre autres, à des enseignants-chercheurs qui n'ont pas le titre de professeur de diriger des doctorants. En tout état de cause, étant donné la faible valeur attribuée à l'HDR par le Cames, l'obtention d'une HDR, en soi, n'est pas suffisante et doit être accompagnée d'un appui à la mise en place de laboratoires de recherche au Sud, et également d'une réciprocité s'agissant de l'encadrement d'étudiants du Nord et du Sud, au Nord comme au Sud.

D'une manière générale, une connaissance accrue réciproque des systèmes français et africains ne pourrait qu'être bénéfique pour mieux évaluer dans quel sens il convient de développer des initiatives (en termes de copublications, d'encadrement universitaire, de directions d'équipe, etc.) afin que des jeunes doctorants et enseignants-chercheurs disposent de part et d'autre des prérequis nécessaires à un partenariat équilibré qui pourrait notamment être évalué à partir des niveaux de co-encadrements. Cette connaissance accrue permettrait également aux partenaires du Nord de mieux cibler les initiatives à prendre pour contribuer à la promotion des partenaires du Sud au sein de leur propre système public d'enseignement et de recherche.

■ Accroître l'attractivité des équipes françaises

Les connaissances réciproques accrues des équipes Nord et Sud passent aussi, bien sûr, par les séjours de doctorants et d'enseignants-chercheurs du Sud dans les institutions du Nord. L'ensemble des institutions universitaires et de recherche et des organismes de coopération des pays européens proposent ainsi des bourses de doctorat et de séjours scientifiques pour favoriser les mobilités vers le Nord. Les difficultés pour l'obtention de visas pour l'entrée en France, notamment pour les enseignants-chercheurs, figurent parmi les éléments dissuasifs de l'attrait des équipes françaises ; on peut à cet égard déplorer parfois le manque de relations entre des représentants des institutions d'enseignement et de recherche françaises et du ministère de l'Intérieur.

Une des questions qui se pose, une fois les modalités administratives, financières et logistiques réglées, est l'organisation des activités des invités en France, qu'il s'agisse des doctorants ou des enseignants-chercheurs. L'intérêt des mobilités est, nous semble-t-il, d'une part de faire connaître ses travaux, et d'autre part de se confronter au quotidien aux expériences, questionnements et aux

travaux de ses pairs. Même dans le contexte d'un séjour à l'étranger dont l'objectif principal est la rédaction (d'une thèse ou d'un ouvrage), l'échange avec les pairs reste important. L'isolement professionnel du doctorant ou de l'enseignant-chercheur invité, et qui par définition se trouve loin de son environnement familial auprès duquel il peut toujours trouver un réconfort dans un environnement professionnel peu satisfaisant, peut être contre-productif et amener l'invité à abréger son séjour, voire à ne pas désirer réitérer l'expérience d'une autre invitation. L'attractivité d'une équipe dépend alors de sa capacité à organiser les termes de l'échange scientifique, notamment dans le cadre universitaire. La qualité de l'accueil des chercheurs invités repose sur l'intérêt des membres de l'équipe accueillante. Or, bien souvent les chercheurs invités mènent des recherches qui n'intéressent que le chercheur individuel qui a été à l'initiative du partenariat et non son équipe. Il convient alors de favoriser des partenariats avec une équipe plutôt qu'avec un individu, et dans le même temps d'améliorer l'accueil.

Sur le moyen terme, il n'existe guère d'autre lieu de possibilité d'échange que le milieu universitaire. Les doctorants invités peuvent trouver satisfaction par la participation aux séminaires organisés dans le réseau de l'équipe invitante. Mais l'organisation de l'invitation d'un enseignant-chercheur pendant un séjour de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, est plus complexe. Outre des interventions ponctuelles à des séminaires, c'est dans l'intérêt des deux parties de faire en sorte que l'enseignant-chercheur invité prenne part aux activités d'enseignement et de recherche de l'équipe invitante. Celle-ci devrait pouvoir prendre la forme de participation à des modules d'enseignement existant, voire de délivrer un enseignement complet sur un sujet spécifique dans le cadre d'une formation universitaire. À cet égard, un établissement comme l'École des hautes études en sciences sociales, dont on sait que les enseignements sont organisés sous forme de séminaires, offre davantage de libertés que les établissements universitaires qui ont des calendriers beaucoup plus contraints. Mais il n'y a aucune raison *a priori* que les universités ne puissent proposer une participation plus active des enseignants-chercheurs invités aux enseignements.

Échanger lorsque l'on est invité ne doit cependant pas se limiter à des activités d'enseignement, qu'il s'agisse de cours ou de séminaires. La participation à des instances d'évaluation peut être aussi

attendue. On peut penser en particulier à la participation à des jurys de master ou de doctorat. Finalement, les deux parties tireraient avantage à considérer que l'enseignant-chercheur invité a les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'enseignant-chercheur de l'équipe invitante.

De fait, dans le laps de temps de collaboration institutionnelle, les relations de partenariat sont davantage orientées du Nord vers le Sud, laissant peu de place à une « anthropologie symétrique » (LATOUR, 1997). Le chercheur du Nord est accueilli, voire accompagné sur le terrain par le chercheur du Sud ; il dispose de ressources financières et logistiques qui lui permettent de s'adjoindre des étudiants du Sud, par l'intermédiaire de son collègue du Sud, pour la collecte des données. Les chercheurs du Sud apparaissent souvent de fait dans le partenariat comme des acteurs d'exécution, des « prestataires de services »⁷. En « échange », le chercheur du Nord accueillera celui du Sud en bibliothèque, dans des séminaires, etc. Or, une attente légitime des chercheurs du Sud est de participer aussi à des recherches au Nord : on peut penser, par exemple dans le domaine de la santé, à des questions transversales comme la prise en charge des maladies chroniques, les inégalités dans l'accès aux soins, etc. On pourrait alors tout à fait envisager que les chercheurs du Sud viennent renforcer les compétences au Nord des équipes menant un projet de recherche en France, les premiers étant alors envoyés en mission de recherche au Nord. Ce serait sans doute là l'occasion de concrétiser un projet d'anthropologie réciproque dont certains ont rappelé récemment l'intérêt (LE PICHON et SOW, 2011). Cependant, force est de constater aujourd'hui que les institutions qui œuvrent en faveur du développement et du partenariat considèrent que les institutions du Sud ont besoin d'être renforcées par les équipes du Nord, mais que les institutions du Nord n'ont pas besoin d'être renforcées par celles du Sud⁸.

⁷ Nous faisons allusion ici à l'expression consacrée dans les formulaires de projet de l'Agence nationale de la recherche (ANR) qui ne prévoit pas, y compris pour les projets destinés au Sud, que puisse figurer comme équipe à part entière une équipe du Sud, la seule manière de faire apparaître dans le projet un chercheur du Sud étant de le faire figurer comme « prestataire de services ».

⁸ Quel rédacteur d'un projet de recherche en sciences sociales sur le Nord s'aventurerait à envisager des missions d'appui à la recherche de collègues africains en France ?

Renforcer les liens avec les institutions européennes

L'équipe française invitante n'a pas toujours les moyens (financiers et matériels), ni les compétences les plus adaptées à des demandes spécifiques de ses partenaires du Sud. Les réponses adaptées à de telles demandes spécifiques peuvent être trouvées auprès d'autres institutions d'enseignement et de recherche françaises, mais surtout d'autres pays européens. La mise en relation d'étudiants et d'enseignants-chercheurs du Sud avec des institutions européennes est souvent réalisée de fait à partir des réseaux personnels et d'interconnaissances d'enseignants-chercheurs et de collègues. Néanmoins, faute de formalisation des relations entre acteurs de ces réseaux euro-africains, l'équipe ou le chercheur français relais qui aura contribué à établir les liens entre une équipe Sud et une équipe Nord européenne risque de « disparaître » en tant que promoteur du lien ainsi établi si celui-ci aboutit à un accord de partenariat. Sachant que dans la majorité des pays européens (hormis en France) la recherche n'est pas dissociée de l'enseignement universitaire, les accords en question se font alors préférentiellement sur une base universitaire et, partant, autour d'activités de formation et d'encadrement universitaires. On peut aisément supposer également que l'attractivité d'une équipe française invitante potentielle sera d'autant plus grande que ses partenaires, au Sud en particulier, seront assurés d'une inscription de leurs activités dans des réseaux européens par le biais de l'équipe invitante.

Les avantages retirés par tous (partenaire du Sud, partenaire français invitant, partenaire européen) d'un renforcement des réseaux européens au Nord ne pourraient qu'être amplifiés par une meilleure assise de ces réseaux européens au Sud. En la matière, la transformation des quelques centres IRD restant en plateformes européennes, par exemple sur le mode des anciennes unités de service, pourrait dynamiser tout particulièrement les partenariats Nord-Sud⁹. D'expérience, nous savons

⁹ Il s'agit là d'un projet maintes fois évoqué et jamais réalisé. Au début de l'année 1992, alors que l'Orstom venait d'organiser le « Forum des partenaires », le président de l'Orstom de l'époque, Michel Levallois, évoquait déjà cette possibilité de transformation des centres Orstom en campus scientifiques internationaux (cf. Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des anthropologues*, 46, 1992).

que des chercheurs d'autres pays européens que la France sont particulièrement demandeurs de pouvoir bénéficier de plateformes scientifiques en Afrique subsaharienne. Outre les bénéfices stratégiques à envisager de celles-ci (pour afficher les ambitions résolument européennes de l'IRD, comme argument favorable à la réalisation de projets soutenus par l'UE pour des apports scientifiques, mais aussi financiers d'autres institutions européennes), elles seraient la concrétisation d'une ambition de décliner le partenariat Sud-Nord sur le mode européen, en ce qui concerne le Nord. Là encore, l'attractivité d'une institution française comme l'IRD vis-à-vis de partenaires du Sud ne pourrait qu'être accrue.

■ En guise de conclusion

Le renforcement du partenariat Nord-Sud devrait être davantage envisagé en fonction d'un renforcement des partenariats en direction du Nord. Pour autant que l'effort continue d'être porté sur la recherche et l'enseignement publics, il conviendrait d'envisager le développement des activités de recherche en lien étroit avec l'enseignement universitaire, avec évidemment un appui particulier aux niveaux master et doctorat. Les modalités d'évaluation et de promotion des enseignants-chercheurs du Sud mériteraient d'être mieux connues au Nord afin d'envisager une offre plus attrayante. Une dynamique plus collective au sein des départements universitaires et des équipes de recherche partenaires du Nord permettrait également d'en accroître l'attrait, surtout si l'on considère, dans une perspective d'anthropologie « réciproque » et/ou « symétrique », que les équipes du Nord ont aussi besoin d'un renforcement des équipes du Sud. Une telle perspective constitue une garantie supplémentaire pour les chercheurs et doctorants du Sud de trouver au Nord les lieux d'échanges scientifiques attendus et inversement. Une telle dynamique sera amplifiée, pour le plus grand bénéfice de tous les acteurs, par son inscription européenne, et qui passe donc par un renforcement institutionnel des réseaux universitaires et de recherche au Nord au niveau européen. Mais cela ne saurait se faire sans une meilleure coordination avec les instances d'évaluation en Afrique, et plus précisément avec le Cames.

Bibliographie

- AERES, 2010 – *Rapport d'évaluation de l'Institut de recherche pour le développement*. Septembre 2010, 34 p.
- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.-Y., 1984 – *Libres réflexions sur une pratique de la géographie à l'Orstom*. *L'Espace Géographique*, 4 : 353-360.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 – *Abidjan « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris, Orstom/Karthala.
- ARGYRIS C., SCHÖN D., 1996 – *Organizational Learning II: Theory, Method and Practice*. Reading, MA, Addison-Wesley.
- ATELIERS D'ANTHROPOLOGIE, 2009 – *La relation ethnographique, terrains et texte*. *Ateliers d'anthropologie*, 33.
- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (éd.), 2009 – *Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin.
- BAKO-ARIFARI A., 2007 – « La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique ». In : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 175-199.
- BARÉ J.-F., 1995 – *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Karthala.
- BARÉ J.-F., 2001 – *L'évaluation des politiques de développement*. Paris, L'Harmattan.
- BATTESTI V., 2005 – *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions, coll. À travers champs.
- BÉDOUCHA G., 1987 – *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.
- BELAÏD H., RIAUX J., 2011 – *Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais*. Colloque du réseau RED-MED : Appropriation des ressources naturelles et patrimoniales : compétitions et droits d'accès en Méditerranée, 28-30 nov., Beyrouth, communication orale.
- BELLIER I., 2002 – *Le Concept de Partenariat et le dialogue politique : la Commission européenne et l'élargissement de l'Union*. *Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 139-157.
- BEN SALEM L., 2009 – *Propos sur la sociologie en Tunisie*. Entretien avec Sylvie Mazzella. *Genèses*, 75 (2) : 125-142.
- BENSA A., 2007 – *De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance*. *Enquête*, 1 : 131-140.
- BERNANDER B., 1995 – *Facing a Complex Emergency: An Evaluation of Swedish Support to Emergency Aid to Cambodia*. Stockholm, Stockholm SIDA.
- BERQUE J., 1955 – *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF.
- BERQUE J., 1956 – *Cent-vingt-cinq ans de sociologie maghrébine*.

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 11 (3) : 296-324.

BLANC F.-X., SOK T., LAUREILLARD D. et al., 2011 – Earlier versus later start of antiretroviral therapy in HIV-infected adults with tuberculosis. *The New England Journal of Medicine*, 365 (16) : 1471-1481.

BONNEMAISON J., 1986 – *La dernière île*. Éditions Arlea/Orstom.

BONNEMAISON J., 1989 – *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères.

BONNEMAISON J., 1991 – « Lieux et routes en Mélanésie ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle, approche géographique de l'espace*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 315-318.

BONNET D. (éd.), 2003 – *L'éthique médicale dans les pays en développement. Autrepart*, 28, 192 p.

BOURDIER F., 2006 – *Policies and politics underlying the path for universal access to treatment against AIDS in Cambodia*. Working paper n° 18, Lünd University, Centre for East and Southeast Asian Studies, 22 p.

BOURDIER F., 2009 – *Socio-anthropological investigation related to the acceptability of Plumpy'nut in Cambodia*. Phnom Penh, March, Research Document for the William J. Clinton Foundation, NCHADS and UNICEF, 56 p.

BOURDIEU P., 1997 – *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 318 p.

BOURDIEU P., WACQUANT L., 1992 – *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, 272 p.

BRUN J., PAIX C., 2002 – « Regard sur la recherche urbaine ». In : *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Strates hors-série 2002, mis en ligne le 17 mai 2005, consulté le 12 septembre 2012. <http://strates.revues.org/557>

CABANES R., 1994 – Du quarantenaire au cinquantenaire : brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche. Objets, terrains, disciplines. Pratiques sociales et travail. *Les Cahiers*, 21.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y., 2001 – *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

CALLON M., LATOUR B., 1991 – *La Science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

CCDE, 2012a – *L'éthique du Partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. IRD Éditions.

CCDE, 2012b – *Guide de bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. IRD Éditions.

CÉFAÏ D. (éd.), 2001 – *Cultures politiques*. Paris, PUF.

CHABOUD C. et al., 2007 – *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris, Karthala.

CHABROL F., 2008 – « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie ». In Fassin D. (éd.) : *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte : 229-244.

CHABROL F., 2012 – *Prendre soin de sa population. Le sida au Botswana, entre politiques globales et pratiques*

- locales de la citoyenneté*. Thèse doct. en sociologie, EHESS, Paris, 413 p.
- CHABROL F., GIRARD G. (éd.), 2010 – *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*. Paris, ANRS.
- Chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam (CCIFV), 2012 – *Annuaire 2012/ 2012 Directory*. Hô Chi Minh Ville, 304 p.
- CHATELIN Y., 1984 – « Les dominations scientifiques ». In Chatelin, Y., Arvanitis R. : *Forum Pratiques et Politiques Scientifiques* : 161-163.
- CLAYTON A., 1996 – *NGOs, Civil Society and the State: Building Democracy in Transitional Societies*. Oxford, Intrac publication.
- CLERC V., 2009 – Les politiques de résorption de l'habitat informel à Phnom Penh. Influence des organisations internationales et contradictions de l'action publique. *Géocarrefour*, 80 (3). <http://geocarrefour.revues.org/1160>.
- COLLECTIF COMMOD, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 165-168.
- COOK S. D. N., BROWN J. S., 1999 – Bridging epistemologies: the generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization Science*, 10 : 381-400.
- COPANS J., 1998 – « Entre porteurs de valise et porteurs de savoir ». In Schlemmer B. (éd.) : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 211-267.
- COPANS J., 2010 – *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*. Paris, Karthala.
- COTTEN A.-M., 1967 – Une expérience d'approche du fait géographique en Afrique de l'Ouest. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, décembre : 57-63.
- COUDERC M., 2011 – *Enjeux et pratiques de la recherche médicale transnationale en Afrique. Analyse anthropologique d'un centre de recherche clinique sur le VIH à Dakar (Sénégal)*. Thèse doct. en anthropologie, univ. Aix-Marseille III, 507 p.
- Council for the Development of Cambodia, 1995 – *Development cooperation*. Phnom Penh, Development Cooperation Report 1994-95.
- COURADE G., 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.
- COURADE G., 2007 – Géographe Orstom-IRD dans une Afrique en mouvement. *Revue Tiers Monde*, 191 : 553-572.
- COURET D., 1986 – *Trois exemples d'informatisation de données urbaines. Traitement de données localisées*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires.
- COURET D., 1991 – « Application de la méthode d'analyse d'un système d'échelles au traitement géographique des données : traitement des données sur le logement du recensement 1982 de Quito (Équateur) au niveau de l'îlot ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom : 235-247.
- COURET D., LORTIC B., RAKOTOMALALA P., 1999 – *Téledétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan*. Opération de recherche BNETD – LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999,

- centre IRD Aulnay-sous-Bois.
[http://www.bdville.ird.fr/cvd/BNETD/Page_0.php3r]
- COUTY P., 1984 – « Qui a peur des dominations scientifiques ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et Politiques Scientifiques*, Actes du Forum, Paris, Orstom : 165-169.
- COUTY P., 1989 – « Similitudes, simulacres et absence ». In Perrier E., Couty P., Iris J.-M., Renaud P., Pichon G., Mullon C. (éd.) : *La Modélisation : aspects pratiques et méthodologie*, Séminar 2, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 385-426.
- COUTY P., 1990 – *Apport Sciences Sociales et recherche multidisciplinaires à l'Orstom*. Document annexe, journées d'études 4-5-6 septembre, Paris, Orstom, p. 7.
- CROCHET S., 1998 – *Activités et idéologies des agences internationales en charge des programmes sida au Cambodge*. Paris, université de Nanterre/CNRS (ronéotypé).
- DANDROY G., SOURIS M., 1985 – « L'enjeu de l'Infographie ». In Dandroy G. (éd.) : *Traitement des données localisées*, Paris, Orstom : 11-28.
- DAY R. A., GASTEL B., 2011 – *How to write and publish a scientific paper*. Seventh Eds. Santa Barbara (CA), Greenwood, 310 p.
- DEMANGE E., 2010 – *La controverse « Abstain, be faithful, use a condom »*. *Transnationalisation de la politique de prévention en Ouganda*. Thèse doct. en science politique, CEAN Sciences Po Bordeaux.
- D'ERCOLE R., GLUSKI P., HARDY S., SIERRA A., 2009 – *Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud*. Présentation du dossier. *Cybergeo : European Journal of Geography* Dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud <http://cybergeo.revues.org/23964>
- DESCLAUX A., LANIÈRE I., NDOYE I., TAVERNE B., 2002 – *L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux*. Paris, ANRS.
- DESCLAUX-SALL C., COUDERC M., DESCLAUX A., 2012 – *Mobilisation des acteurs communautaires et scientifiques de la recherche en santé*. Dakar, réalisation : Cupillard M., CRCF, IRD, ANRS, vidéo, 17 mn.
- DESCOLA P., 1993 – *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute Amazonie*. Paris, Terre Humaine.
- DESJEU D., 1992 – *Étude des effets de l'intervention de l'Orstom dans quatre pays tests, Mexique, Cameroun, Congo, Niger*. Étude réalisée à la demande du Comité national d'évaluation de la recherche, rapport de synthèse, Paris, 44 p. [www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/1992_12ORSTORMSynthese.pdf ; 21/08/2012]
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F. (dir.), 2011 – *Concepts clés de muséologie*. Paris, Icom/Armand Colin, 722 p.
- DROZ Y., 2009a – « Mythes et réalités du partenariat scientifique ». In Droz Y., Mayor A. (éd.) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ Y., 2009b – La morale de l'interdiction de la clitoridectomie en pays kikuyu. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 118-137.
- DROZ Y., LAVIGNE J.-C., 2006 – *Éthique et développement durable*. Paris, Karthala/IUED.

- DROZ Y., MAYOR A. (éd.), 2009 – *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 215 p.
- DROZ Y., MAYOR A., ROOST VISCHER L., THÉVOZ C. (éd.), 2001 – *Partenariats Nord-Sud/Forschungspartnerschafte*. Hamburg, Lit Verlag.
- DUCHEMIN J.-P., 1990 – Villes, espaces, aménagement. *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 131-133.
- DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., 1989 – *Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*. Manuel de formation Orstom, Paris, 8 p., 15 fiches pédagogiques.
- EBOKO F., 2005 – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, 45 (2), 178 : 351-387.
- EBOKO F., 2005a – « Patterns of mobilization: political culture in the fight against AIDS ». In Patterson A.S. (ed.) : *The African State and the AIDS Crisis*, Ashgate, Aldershot : 37-58.
- EBOKO F., 2005b – Law against morality? Access to anti-AIDS drugs in Africa. *International Social Science Journal*, 186, Unesco : 713-722.
- EBOKO F., 2005c – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit*, Vues d'Afrique, août-septembre : 200-211.
- EBOKO F., 2005d – « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : la lutte contre le sida au Cameroun ». In Quantin P. (éd.) : *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, Bordeaux-Paris, CEAN/Karthala : 263-287.
- EBOKO F., CHABROL F., 2005 – « Réappropriation du paradigme de la sécurité face au sida en Afrique : diffusions, confusions, inversions ». In Bagayogo-Penone N., Hours B. (éd.) : *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan : 193-219.
- EBOKO F., ENGUÉLÉGUÉLÉ M., OWONA NGUINI M. E., 2009 – Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique. *Télescope (École nationale d'administration publique – ENAP-Québec Canada)*, 15 : 52-67.
- EGROT M., TAVERNE B., 2006 – Essais cliniques, un objet social complexe. *Sciences au Sud*.
- EL QADÉRY M., 2010 – L'Afrique a-t-elle perdu le Nord ? Le Maghreb et ses dichotomies coloniales. *Cahiers d'Études Africaines*, 198-199-200 (1-2-3) : 731-754.
- ELLOUMI M., 2012 – La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions. *La lettre de l'IRMC* 8 (janvier-avril 2012) : 16.
- ENGUÉLÉGUÉLÉ M., 2008 – Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1) : 3-28.
- ÉTIENNE M. (éd.), 2010 – *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Paris, Éditions Quae.
- FABIAN J., 1983 – *Time and The Other? How Anthropology Makes its Object?* Colombia, Colombia University Press.
- FALL M., SAMBA A. LALOË F., 2006 – Fishing tactics and strategies in coastal demersal trawling fisheries in Senegal. *Aquatic Living Resources*, 19 (4) : 307-316.

- FASSIN D., 2000 – Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1) : 95-116.
- FASSIN D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses "autres" ». In Fassin D., Bensa A. (éd.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte : 299-320.
- FAVRET-SAADA J., 1977 – *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard.
- FISHER R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 222 : 309-368.
- FISHER R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 : 700-725.
- GAILLARD J., 1990 – Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération ? Le cas de la France. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 407-427.
- GALLAIS J., 1989 – « Aux débuts de la géographie africaniste (1950-1960) ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 55-59.
- GAN A., 2012 – *Agriculteurs et paysans : nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie ?* Observatoire tunisien de la transition démocratique. [http://observatoiretunisien.org/upload/file/Gana%C2%A0%281%29.pdf]
- GELLNER E., 1969 – *Les saints de l'Atlas*. Paris, Bouchène.
- GHASARIAN C. (éd.), 2004 – *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.
- GIOVALUCCHI F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2009 – Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue Tiers Monde*, 198 : 383-406.
- GLEIZES M., 1985 – *Un regard sur l'Orstom, 1943-1983. Témoignage*. Paris, Orstom, 122 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/21898.pdf]
- GLUSKI P., COURET D., 2004 – Communiquer et diffuser l'information spatialisée : le Mini Atlas informatisé d'Addis-Abeba et les cartes interactives associées. Restitution des résultats du projet de recherche urbaine « Approche environnementale des dynamiques urbaines à Addis-Abeba, Éthiopie ». *Bulletin du Comité national de Cartographie*, Paris, 181 : 5-20.
- GOUROU P., 1989 – « Deux géographes Paul Pelissier, Gilles Sautter ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 23-25.
- GRUÉNAIS M.-É., 1999 (éd.) – *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*. Rapport ANRS/IRD, Paris.
- GRUÉNAIS M.-É., 2001 (éd.) – Un système de santé en mutation : le cas du Cameroun. *Apad*, bulletin n° 21.
- GRUÉNAIS M.-É., LOMBARD J. (éd.), 1992 – Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des Anthropologues*, 46 : 1-91.
- GRUÉNAIS M.-É., OUATTARA F., RICHARD F., DE BROUWERE V.,

- 2012 – Anthropological Insights About a Tool for Improving Quality of Obstetric Care: The Experience of Case Review Audits in Burkina Faso. *Anthropology in Action*, 19 (2) : 27–36.
- GUBRY P., 2002 – *Quelques réflexions relatives à la recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam. Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales*, Hanoi (23-24 mai 2002), 14 p. [<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr/IMG/pdf/200209GubryReflexionsRecherchePopulationVN.pdf> ; 09/03/2012]
- GUBRY P., 2004 – « La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam ». In Simon-Cortés N., Teissonnière A. (éd.) : *Viet Nam, une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002) : Parcours d'un militant*, Paris, Comité pour la Coopération scientifique et technique avec le Viet Nam (CCSTVN), L'Harmattan : 210-215.
- HABERMAS J., 1981 (trad. 1987) – *Théorie de l'Agir Communicationnel*. Paris, Fayard.
- HAHONOU E. K., 2000 – *Étude socio-anthropologique des interactions entre usagers et agents de la santé. Le cas du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey*. Marseille, EHESS, mémoire de DEA.
- HAMELIN P. et al. 2012 – *Rapport d'activités CORUS et AIREs-Sud*. Paris, MAEE/IRD/AIRD.
- HAMMOUDI A., 1974 – Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et sainteté, réflexion sur les thèses de Gellner. *Hesperis Tamuda*, 15 : 147-180.
- HANCART PETITET P., 2010 – Des hôtesses de karaoké à Phnom Penh. Négociations des risques en santé de la reproduction. *Mousson Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-est*, IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), 15 : 137-155.
- HANCART PETITET P., 2011 – « "Choix" contraceptifs des femmes vivant avec le VIH au Cambodge ». In Desclaux A., Msellati P., Sow K. (éd.) : *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud. Genre et accès universel à la prise en charge*, Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 179-192.
- HANCART PETITET P., 2012 – Anthropology and Clinical Trial Emerging Reproductive Issues in Cambodia. *International Journal of Social Science and Humanity*, 2 (2) : 139-142.
- HANCART PETITET P., BORAND L., PHENG P. et al. 2012 – *Medically non recommended pregnancies and clinical trials: insights from the CAMELIA ANRS 1295-CIPRA KH001 in Cambodia*. Abstract N° MOPE420, Washington DC USA.
- HANCART-PETITET P., DUMAS C., FAURAND-TOURNAIRE A.-L., DESCLAUX A., VONG S., 2011 – Social and cultural dimensions of hygiene in Cambodian health care facilities. *BMC Public Health*, 11 (1) : 83.
- HARDY S., 2009a – Enjeux et fractures de la Bolivie en 2009. *EchoGéo, Sur le vif* : <http://echogeo.revues.org/10965>
- HARDY S., 2009b – La vulnérabilité de l'approvisionnement en eau dans l'agglomération pacéniennne. Le cas du sous-système El Alto. *Cybergeo : European Journal of Geography*, dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud, document 457.
- HARDY S., 2011 – Gestion des risques, gestion des situations d'urgence à La Paz. Base de données et cartographie d'aide à la décision. *Le monde des cartes*, 207 : 49-62.

- HARDY S., SIERRA A., 2011 – Vulnérabilités des aires urbaines de haute altitude : La Paz et Quito. *Montagnes tropicales*, 1 : 67-80.
- HASSENTEUFEL P., 2005 – « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes ». In : *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, coll. Curapp : 105-124.
- HASSENTEUFEL P., 2011 – *Sociologie politique de l'action publique : l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^e édition, 313 p.
- HICKEY S., MOHAN G. (eds), 2005 – *Participation – From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*. Zed Books.
- HUBERT B., 2004 – *Pour une Écologie de l'Action. Savoir Agir, Apprendre, Connaître*. Arguments, Paris.
- IRD, 2001 – *Contrat pluriannuel de l'Institut de recherche pour le développement 2001-2004 signé le 17 avril 2001*. Textes de référence de l'IRD, 6, 46 p.
- IRD, 2010 – *L'IRD demain, contrat d'objectifs État – IRD 2011-2015*. IRD, 27 p.
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2005 – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide_bonnes_pratiques_17052005.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2008 – *Responsabilité et partage en Sciences humaines et sociales*. Atelier organisé par le CCDE et le département Sociétés et santé (DSS) de l'IRD, Dourdan, 13 mars 2008, 63 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/colloques/colloques-ccde-2005-2009/colloque-dourdan-2008 ; 02/09/2012]
- IRD, Comité Consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012a – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement (2^e édition)*. Paris, 22 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/textes-de-referance/guide-des-bonnes-pratiques-de-la-recherche-pour-le-developpement ; 24/05/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012b – *Éthique du partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. Marseille, 11 p. [www.ird.fr/content/download/46084/353880/version/3/file/Partenariat+def+avril+2012.pdf ; 24/05/2012]
- IRD, Consultative committee on professional conduct and ethics (CCDE), 2005 – *Guide on good practice in research for development*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide%20of%20good%20practice.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Mission générale de la géostratégie et du partenariat (M2GP), 2012 – *Charte du partenariat de la recherche pour le développement*. Marseille, 1 p. [www.ird.fr/content/download/47832/368526/version/2/file/charte_partenariat_FR_pourWord.pdf ; 24/05/2012]
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003 – *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala.
- JENNAR R. M., 2010 – *Trente ans depuis Pol Pot, le Cambodge de 1979 à 2009*. Paris, L'Harmattan.
- KALJONEN M., 2006 – *Co-construction of agency and environmental management. The case of agri-environmental policy implementation*

- at Finnish farms. *Journal of Rural Studies*, 22 : 205-216.
- KASPERSON R. E., 2006 – Rerouting the stakeholder express. *Global Environmental Change*, 16 : 320-322.
- KILANI M., 1992 – *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*. Genève, Labor et Fides.
- LALOE F., BERGERARD P., SAMBA A., 1981 – Contribution à l'étude de la pêche de Kayar. *Étude d'une partie des résultats du suréchantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne*. Doc. Sci. Cent. Rech. Océano. Dakar Thiaroye, 79, 45 p.
- LALOE F., SAMBA A., 1990 – *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- LALOE F., SAMBA A., 1991 – A simulation model of artisanal fisheries of Senegal. *ICES Mar. Sci. Symp.*, 193 : 281-286.
- LAMBIN E. F., 2005 – Conditions for sustainability of human-environment systems: Information, motivation, and capacity. *Global Environmental Change*, 15 : 177-180.
- LAMBIN E. F., GEIST H. J. (eds), 2006 – *Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts*. Springer, Berlin.
- LATOUR B., 1989 – *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1997 – *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1999 – *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.
- LATOUR B., 2001 – *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*. Paris, Éditions Quae.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1979 – *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. (éd. 1988) La Découverte, Paris.
- LAVAL P., 1984 – « Comment se définit la politique française de coopération scientifique ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Pratiques et politiques scientifiques*, actes du Forum des 6 et 7 février 1984, Paris, Orstom : 33-35.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1997 – À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Points de vue d'un 'agent double'. *Bulletin de l'Apad*, 14 : 79-107.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2007 – « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement ». In Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 127-150.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2012 – Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet ». *Revue Tiers Monde*, 211 : 153-168.
- LE BRIS E., LE ROY E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1990 – L'urbanisation dans les pays en développement. Comment faire passer le point de vue d'un géographe dans les équipes multidisciplinaires ? *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 137-138.
- LE MEUR P.-Y., 2007 – « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? ». In : *Une anthropologie entre rigueur*

- et engagement, Leiden/Paris, Apad/Karthala : 151-174.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie Réciproque*. Paris, CNRS.
- LEARN GROUP (eds), 2000 – *Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. Paris, Éditions Quae.
- LEEUWIS C., 2000 – Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31 : 931-959.
- LEFÈVRE P., 2003 – « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en salud ». In Suremain (de) C.-É., Lefèvre P., Rubín de Celis E., Sejas E. (eds) : *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Éditions de l'Institut français d'études andines/ Institut de recherche pour le développement/Plural : 455-478.
- LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., 2004, « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en Salud ». In Gasché J. (ed.) : *Crítica de proyectos y proyectos críticos de desarrollo. Una reflexión latinoamericana con énfasis en la Amazonía*, Iquitos, Instituto de Investigaciones de la Amazonía Peruana : 43-59.
- LEPAPE M., 1998 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie réciproque*. Paris, CNRS Éditions.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005 – *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*. Paris, Karthala.
- LESERVOISIER O., VIDAL L., (éd.), 2007 – *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEVALLOIS M., 1994 – Une idée géniale qui a réussi et qui est toujours d'actualité : l'Orstom. *Mondes et cultures*, t. 54 2-3-4 : 227-236.
- LORTIC B., COURET D., 2011 – *Manuel de cartographie rapide. De l'échelle de la région à celle du mobilier urbain*. IRD, Marseille.
- MAINET G., 1994 – Recherches de géographie urbaine en Afrique Occidentale. *Espace Tropicale*, 12 : 110-117.
- MANOU-SAVINA A., ANTOINE P., DUBRESSON A., YAPI DIAHOU A., 1985 – Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Tiers Monde*, 26 (101) : 55-68.
- MASSÉ R., 2009 – Anthropologie des moralités et de l'éthique : essai de définitions. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 21-41,
- MATHIEU M., 2002 – *Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse doct. en ethnologie et anthropologie sociale, Marseille, EHESS. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421389/fr/>.
- MATHIEU M., 2012 – « L'auxiliaire ». Une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement. *Bulletin de l'Apad*, (34-6) : 147-174.

- MAX-NEEF M. A., 2005 – Foundations of transdisciplinarity. *Ecological Economics*, 53 : 5-16.
- MELLITI I. 2006 – Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53 (2) : 163-176.
- MELLITI I., MAHFOUDH-DRAOUI D., 2009 – Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. *Sociologies pratiques*, 19 : 125-140.
- MERMET L., BILLÉ R., LEROY M., NARCY J. B., POUX X., 2005 – L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 127-137.
- MICHEL A., LORTIC B., BARBARY O., DUREAU F., SOURIS M., 1988 – « Segmentation et classification sur une image satellite SPOT en milieu urbain : application à la ville de Quito (Équateur) ». In Peroche B. (éd.) : *Actes du 1^{er} colloque scientifique international PIXIM 88*, Paris, Hermès : 361-377.
- MONTAGNE R., 1931 – *La vie sociale et la vie politique des berbères*. Paris, Éditions du comité de l'Afrique française.
- MORIN E., LE MOIGNE J.-L., 1999 – *L'Intelligence de la Complexité*. Paris, L'Harmattan.
- MURDOCH J., 1998 – The spaces of actor-network theory. *Geoforum*, 29 : 357-374.
- MYSLIWIEC E., 1988 – *Punishing the poor. The internal isolation of Kampuchea*. London, Oxfam, UK.
- NAY O., 2009 – Administrative Reform in International Organizations : The case of the Joint Programme on HIV/AIDS. Questions de recherche/ Research in Question. *CERI Sciences Po*, Paris, 30, octobre 2009 : 1-37.
- NAY O., 2010 – Policy Transfer and Bureaucratic influence in the United Nations: The case of AIDS. *Questions de recherche/Research in Question. CERI Sciences Po*, Paris, 33, septembre 2010 : 1-28.
- NICOLESCU B., 2000 – Transdisciplinarity and complexity. *Bulletin interactif du CIRET* (Centre international de Recherches et études transdisciplinaires), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000 – Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41 (3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – Le chaînon manquant. *Le courrier de la planète*, 74 : 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2011 – Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, 51, 2-3 : 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 – « Promoting research in a context where consulting dominates: the experience of the Lasdel research laboratory in Niger and Benin ». In Lame (de) D., Mazzochetti J. (eds) : *Interfaces empiriques de la mondialisation*, Tervuren, Royal Museum for Central Africa : 43-59.
- OLSSON P., GUNDERSON L. H., CARPENTER S. R., RYAN P., LEBEL L., FOLKE C., HOLLING C. S., 2006 – Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of socio-ecological systems. *Ecology and Society*, 11 (1) : 18. [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art18/>]
- ORTNER S. B., 2006 – *Anthropology and Social Theory: culture, power,*

- and the acting subject. Durham and London, Duke University press, 188 p.
- OUATTARA F., 1999 – *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*. Thèse doct. en sciences sociales, Marseille, EHESS.
- OUATTARA F., 2002 – Gouvernances quotidiennes au cœur des structures de santé. Les cas d'Orodara et de Banfora, Burkina Faso. *Bulletin de l'Apad* : 23-24.
- OUATTARA F., 2004 – Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44 (175) : 635–657.
- OUATTARA F., RIDDE V., 2013 – Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2) : 231-246.
- OUÉDRAOGO R., 2006 – *Les évacuations sanitaires des femmes enceintes à la maternité du CSPS du secteur 28 de Ouagadougou (district sanitaire du secteur 30, Ouagadougou, Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.
- OVESEN J., TRANKELL I.-B., 2010 – *Cambodians and Their Doctors A Medical Anthropology of Colonial and Post-Colonial Cambodia*. London, NIAS Press.
- PALIER B., SUREL Y., 2005 – « Les trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55, (1) : 7-32.
- PECH N., SAMBA A., DRAPEAU L., SABATIER R., LALOE F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic living resources*, 14 : 81-98.
- PELTRE P., 1990 – La géographie à l'Orstom. *La Géographie*, 12-13 décembre, Grands colloques de prospective, Éditions MRT : 209-213.
- PERROIS L., 1994 – Sciences et société : 50 ans (et plus) de dialogue à l'Orstom. *Mondes et Cultures*, 44 (2-3-4) : 237-255.
- PERROT M.-D., RIST G., SABELLI F., 1992 – *La mythologie programmée ; l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris, PUF.
- PIRON M., 1991 – « Méthode pour le croisement de variables qualitatives dans les enquêtes à plusieurs niveaux ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, : 213-233.
- POUPON H., 1993 – Le partenariat avec le Sud. Politique et moyens. Paris, Orstom, *Les dossiers de l'Orstom*, 2, 58 p.
- REIKAT A., 2012 – Jeux de rôles ou l'« intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement. *Bulletin de l'Apad* : 175-191.
- RENAUD F., 2010 – *Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France*. Paris, Éditions Nouveau Monde.
- RENAUD P., 2006 – Le projet RIO : innovation en coopération. TIC et développement. *La revue électronique*, 2, 14 p. [www.tic.ird.fr/spip0d02.html?article177 ; 07/08/2012]
- RIAUX J., à paraître – Engager la construction d'un regard socio-hydrologique : les archives catalyseurs de l'interdisciplinarité. *Nature, sciences et sociétés*.
- RICHARD F., OUÉDRAOGO C., ZONGO V., OUATTARA F., ZONGO S., GRUÉNAIS M.-É., DE BROUWERE V., 2009 – The Difficulty of Questioning Clinical Practice: Experience of Facility-based Case Reviews in

- Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG: An international journal of obstetrics & gynaecology*, 116 (1) (January) : 38-44.
- RIDDE V., CAPELLE F., 2011 – La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Revue canadienne de santé publique*, 102 (2) : 152–156.
- RIOU G., 1984 – « La connaissance des régions intertropicales peut-elle être indépendante, ou est-elle dominée ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Forum pratiques et politiques scientifiques* : 171-181.
- RIST G., 1996 – *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- RIST G. (éd.), 2002 – *Les mots du pouvoir ; sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris et Genève, PUF/IUED, coll. Nouveaux Cahiers de l'IUED 13
- RIST G., SABELLI F., 1986 – *Il était une fois le développement*. Lausanne, Editions d'en bas.
- RUBÍN DE CELIS E., LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., KOLSTEREN P., 2000 – « Transdisciplinarity in practice. Lessons from an international action-research and development project ». In SFIO Technology (ed.) : *Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference (Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society)*, Workbook II Mutual Learning Sessions, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology : 124-128.
- RUPELLAN A., 1984 – « Les discours officiels et l'épreuve de la réalité ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et politiques scientifiques*, Orstom : 33-35.
- RUPELLAN A., 1988 – Une priorité pour les pays du Tiers-Monde. La recherche scientifique, facteur de développement. *Le Monde Diplomatique* août 1988, Paris, p. 24.
- SAHLINS M., 2000 – *Culture in practice: selected essays*. New-York, Zone books.
- SAILLANT F., 1999 – « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité ». In Goulet O., Dallaire C. (éd.) : *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur : 135-158.
- SAMBA A., LALOË F., 1991 – « Upwelling sénégal-mauritanien et pêche du tassergal (*Pomatomus saltator*) sur la côte Nord du Sénégal ». In Cury P., Roy C. (éd.) : *Pêcheries ouest-africaines, variabilité, instabilité et changement*, Paris, Orstom : 307-310.
- SAME EKOBO M., 2011 – *Le palu à l'heure du sida*. Document de travail, Projet Corus 6091, multigr., 30 p.
- SCHEPER-HUGHES N., WACQUANT L., 2002 – *Commodifying Bodies*. SAGE.
- SCHLEMMER B., 1998 – « La responsabilité du chercheur dans la pratique de l'anthropologie française ». In Schlemmer B. : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 228-250.
- SIMEU KAMDEM M., TCHAWA P., JANIN P. (éd.), 2012 – *Pour une géographie du développement : autour de la recherche de Georges Courade*. Paris, Karthala, Hommes et sociétés.
- SMITH A., 2013 – « L'analyse des politiques publiques ». In Balzacq T., Ramel F. (éd.) : *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SOURIS M., 2002 – *La construction d'un système d'information géographique, principes et algorithmes du système Savane*.

Thèse doct., univ. de la Rochelle, 505 p.

STILWELL J., SAMBA A., FAILLER P., LALOË F., 2010 – Sustainable development consequences of European Union participation. *Senegal's marine fishery, Marine policy*, 34 : 616–62.

STOCKING G. W. (ed.), 1983 – *Observers Observed. Essays on Ethnographic Fieldwork*. Madison, The University of Wisconsin Press.

SUREMAIN (DE) C.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (eds), 2003 – *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*. La Paz, Plural/Institut de recherche pour le développement/Éditions de l'Institut français d'études andines.

TAVERNE B., DESCLAUX A., SOW P. S., DELAPORTE E., NDOYE I., 2012 – *Évaluation de l'impact bioclinique et social, individuel et collectif, du traitement ARV chez des patients VIH-1 pris en charge depuis 10 ans dans le cadre de l'ISAARV – Cohorte ANRS 1215*. Rapport final, mai, Dakar, CNLS/CRCF/IRD/ANRS.

TCHALA ABINA F., 1992 – Requiem pour l'ISH ou la fin de l'approche pluridisciplinaire inter-institutionnelle au Cameroun. *Bulletin de l'Apad*, 3, <http://apad.revues.org/385>.

TESSIER O., 2008 – « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-123 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2007/07/Tam-Dao-2007-FR-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TESSIER O., 2008 – Recherche en sociologie « théorique » : les conditions et les limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-124 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2010/03/Tam-Dao-2007-VN-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TEULIER R., HUBERT B., 2004 – Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes. *École d'été CNRS « Cognition et TIC »*, Carry le Rouet.

THIAO D., LALOË F., 2012 – A system of indicators for sustainability: an example from the Senegalese fisheries. *Marine Resource Economics*, 27 (3) : 267-282.

THIAO D., CHABOUD C., SAMBA A., LALOË F., CURY P., 2012 – Economic dimension of the collapse of the false cod *Epinephelus aeneus* in a context of ineffective management of the small-scale fisheries in Senegal. *African Journal of Marine Science*, 34 (3) : 305-311.

VAN DE KERKHOFF M., WIECZOREK A., 2005 – Learning and stakeholder participation in transition processes towards sustainability: Methodological considerations. *Technological forecasting & social change*, 72 : 733-747.

VIDAL L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte.

VIDAL L., KUABAN C. (éd.), 2011 – *Sida et tuberculose : la double peine ? Institutions, professionnels et sociétés face à la co-infection*

au Cameroun et au Sénégal. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Viện Kinh Tế Thành phố Hồ Chí Minh, 2008 – Kỹ yếu. Viện Kinh Tế TP. Hồ Chí Minh, 1988-2008, TP.HCM, xviii-357 tr. [*Institut de recherche économique de Hồ Chí Minh-Ville, 2008, Actes. L'institut de recherche économique de Hồ Chí Minh Ville (1988-2008). HCMV, xviii-357 p.*]

WINTER G., 1990 – *Le projet de l'Orstom : première proposition*. Bondy, Journées d'études Orstom.

WINTER G., 1991 – *Orstom, le projet d'établissement*. Paris, Orstom.

WINTER G., 2010 – *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*. Paris, Karthala.

WORLD BANK AND ASIAN DEVELOPMENT BANK, 2004 – *Disease control and health development project*. Kingdom of Cambodia, report 26648-KH.

ZONGO S., 2005 – *Approche anthropologique des accouchements à domicile dans le district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou : les cas du CMA du secteur 30 de Ouagadougou et du CSPS de Koubri*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.

ZORICH D., WAIBEL G., ERWAY R., 2008 – *Beyond the silos of the LAMs: Collaboration among libraries, archives and museums*. Report produced by OCLC Research. Published online at: www.oclc.org/programs/reports/2008-05.pdf

[http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Key_Concepts_of_Museology/Museologie_Francais_BD.pdf]



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0